

SPECIAL REPORT

Second DGCAs' Meeting Bold Initiatives to Harmonize and Transform Africa's Aviation



Prof. Makame Mbarawa, Minister of Transport of the United Republic of Tanzania (Middle); Mr. Silas Udahemuka, President, AFCAC (3rd from right); Ms. Adefunke Adeyemi, Secretary General, AFCAC (4th from left), and African DGCAs and officials during the Second AFCAC Meeting of DGs and Heads of CAA in Arusha, Tanzania, June 5-7, 2024

Africa's Cohesion

The Second African Civil Aviation Commission (AFCAC) Annual Directors-General & Heads of Civil Aviation Authorities Meeting was held in Arusha, Tanzania, June 5-7, 2024, and it concluded with a call for States to strengthen the harmonization of aviation regulation, and also enhance Africa's contributions to global civil aviation, especially at the International Civil Aviation Organization (ICAO). At the meeting held under the theme, "**African Aviation Transformed**", aviation leaders envisioned monumental improvement for Africa's aviation. While it provided a common ground for networking and collaboration among African CAAs and partners, the meeting urged African States to reinforce their financial contribution to AFCAC to strengthen the Commission's ongoing efforts to accelerate Africa's aviation development.

The meeting also called for AFCAC to promote implementation of the 7th freedom traffic rights to

While it provided a common ground for networking and collaboration among African CAAs and partners, the meeting urged African States to reinforce their financial contribution to AFCAC to strengthen the Commission's ongoing efforts to accelerate Africa's aviation development.

enhance intra-Africa air cargo movement along with the on-going implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM) by States. Aviation stakeholders were also charged to increase Africa's share of global air traffic which has lingered at 2% for decades.



Essentially, the meeting provided the opportunity for AFCAC to report on its strategic mandate, goals, and priorities in safety, aviation security and facilitation, environmental protection, air transport, and legal issues relating to States, and financial and human resourcing of AFCAC. It also enabled States to review and give feedback on AFCAC's performance, while States dialogued with AFCAC Bureau on important issues in their regions and identified areas requiring AFCAC's intervention.

The Minister of Transport of the United Republic of Tanzania, Prof. Makame Mbarawa stressed the need for collaboration to improve aviation in Africa. Also, the President of the AFCAC Bureau, Mr. Silas Udahemuka, reiterated the essence of air transport in accelerating Africa's economic development, underscoring the need for the meeting to resolve aviation's challenges. Furthermore, the Secretary General of AFCAC, Ms. Adefunke Adeyemi, highlighted the progress and economic benefits achieved in the implementation of SAATM, calling for intensified action to speed up SAATM implementation throughout Africa. Similarly, the Director General of Tanzania Civil Aviation Authority (TCAA), Mr. Hamza Johari, called for greater cohesion among African aviation leaders to advance Africa's interests globally.

Champion States

The meeting provided a platform for Champion States and Africa's DGs and Heads of CAAs to discuss crucial issues on SAATM, aviation safety, security and facilitation, and

environmental protection. The meeting called for greater awareness and understanding of the aviation industry among political decision-makers to enhance political will and support for Africa's aviation. It also sought the establishment of robust national aviation policies and legal frameworks, as well as harmonization of aviation regulation Africa-wide. CAAs were urged to establish effective leadership management and engage with stakeholders to ensure the implementation and evaluation of aviation strategies.

Safety & Capacity Building

Member States were encouraged to continue to support the Infrastructure Gap Analysis Project through experts who are part of the technical working group while providing data as required by AFCAC or ICAO. Regarding the Abuja Safety Targets, States were urged to focus on high-risk categories especially the improvement of runway safety; States were equally encouraged to increase resources for air navigation capacity building.



Ms. Adefunke Adeyemi, highlighted the progress and economic benefits achieved in the implementation of SAATM, calling for intensified action to speed up SAATM implementation throughout Africa.



African DGCAs at the Second AFCAC Meeting



African DGCAs and delegates at the Meeting



AFCAC officials and delegates at the Meeting



(L-R): Ms. Andile Mtetwa-Amaeshi, DG, Eswatini CAA; Mr. Silas Udahemuka, President, AFCAC; Ms. Adefunke Adeyemi, Secretary General, AFCAC





African DGCA and CAA heads embraced harmonization and collaboration at the Meeting

The meeting charged AFCAC to utilize already existing regional and sub-regional organizations to expedite implementation of SAATM, and remaining States were urged to join and fully implement SAATM



Mr. Silas Udahemuka, President, AFCAC; Prof. Makame Mbarawa, Minister of Transport of the United Republic of Tanzania, and Mr. Hamza Johari, DG, TCAA



Delegates from Senegal, Seychelles and Sierra Leone



While Member States were encouraged to participate in AFCAC's online and on-site courses, AFCAC was directed to continue facilitating capacity-building activities according to Member States' priorities and needs. States were also urged to support the initiative of African Women and Youth in Aviation (AWAYA).

The meeting discussed positive outcomes which demonstrated the effectiveness of the AFI-CIS programme in capacity building and strengthening of CAAs. The positive outcomes were elaborated by States that had benefitted from the AFI CIS program i.e. Namibia, South Sudan, and Zimbabwe. Thus, States were urged to take concrete measures to avert potential Significant Safety Concerns (SSCs) relating to the calibration of air navigation equipment and related procedures.

While Member States were encouraged to participate in AFCAC's online and on-site courses, AFCAC was directed to continue facilitating capacity-building activities according to Member States' priorities and needs. States were also urged to support the initiative of African Women and Youth in Aviation (AWAYA).

Member States were strongly encouraged to support Africa's position papers and other preparations for the ICAO 14th Air Navigation Conference (ICAO AN-Conf/14) for the event.

Implementing SAATM-PIP and Cargo Improvement

The meeting charged AFCAC to utilize already existing regional and sub-regional organizations to expedite

implementation of SAATM, and remaining States were urged to join and fully implement SAATM. Notably, the meeting also emphasized that the implementation of the SAATM-Pilot Implementation Project (SAATM-PIP) should include granting of 7th freedom rights to enhance air cargo routes in Africa.

Economic Regulation Template

As a vital factor for the success of SAATM and aviation in Africa, the meeting enjoined AFCAC to propose the harmonization of taxes, fees and charges across the continent. African Airlines were also encouraged to utilize cost-effective aircraft to minimize costs, and States should establish dedicated facilitation units.

Competition Regulation and Consumer Protection

The meeting noted the progress of the initiatives and activities aimed at disseminating, harmonizing and domesticating the competition regulation at the continental level. The meeting noted the request for States to support the Continental Study on Competition in Africa's aviation industry.

Furthermore, the meeting noted the request for the CAAs to implement the recommendations of the Consumer Protection Focal Persons' workshops that were submitted to States in January 2024.

Revised Windhoek Declaration and Targets

States were also urged to continue collaborating with AFCAC to address their specific needs, thereby enhancing aviation security and facilitation and effectively implementing the Windhoek Targets.

Environmental Protection and SAF

The Directors General and Heads of CAAs were encouraged to inform AFCAC of their specific areas of need that require intervention from AFCAC.





Prof. Hamis Mwinyimvua, TCAA Board Chairperson; Ms. Adefunke Adeyemi, SG AFCAC; Mr. Silas Udahemuka, President, AFCAC; Prof. Makame Mbarawa, Minister of Transport of the United Republic of Tanzania, and Mr. Hamza Johari, DG, TCAA, during a session

While AFCAC is leading an ambitious project to develop Sustainable Aviation Fuels (SAF) in Africa, the DGCAAs were called upon to share relevant information on the activities to develop and deploy SAF or Low Carbon Aviation Fuels (LCAF) in their States for AFCAC to quantify SAF/LCAF potential in Africa to serve as advocacy for resource mobilization.

AFCAC Membership

To strengthen AFCAC's Membership, DGs and Heads of CAAs were tasked to ensure the ratification of the AFCAC 2009 revised Constitution and its amendment (Article 10/4), depositing it at the AU and informing AFCAC for monitoring. They were also urged to ratify relevant international aviation instruments especially Protocols 50(a) and 56; while States that have completed the ratification process were encouraged to deposit the instruments with ICAO promptly and ensure the Secretariat is informed for progress monitoring.

States were also charged to regularize their financial contributions to AFCAC, and States with payment arrears requested to agree with AFCAC on a payment plan.

AFCAC Coordination with RSOOs

AFCAC was encouraged to continue coordinating with ICAO and RSOOs using the established coordination framework, and implement the coordination framework with Sister Organizations, ECAC, LACAC and ACAO. AFCAC should also designate Member States, on a rotational basis, to present and support Working Papers during the

AFCAC was encouraged to continue coordinating with ICAO and RSOOs using the established coordination framework, and implement the coordination framework with Sister Organizations, ECAC, LACAC and ACAO.

upcoming ICAO AN-Conf/14 to be held in Montreal, Canada in August 2024.

35th AFCAC Plenary, ICAO 2025 Assembly

The meeting encouraged all States to attend and participate in the 35th Ordinary Session of AFCAC Plenary in Brazzaville, Republic of Congo from 26-29 November 2024. It equally called for effective coordination of Africa's participation in the ICAO Assembly and the Council election in September 2025.

The meeting emphasized the need for States to regularize their status with the Commission and clear financial obligations to ICAO to be eligible for election support. Additionally, States were urged to ratify Protocols 50(a) and 56.





African DGCAs panel discussion

Updates on APIRG

The meeting requested Member States to consider APIRG decisions and conclusions and include them in the working paper relating to the Global Air Navigation Plan (GANP). Member States, particularly DGs, were urged to increase their participation at APIRG meetings.

Conclusion

The Second Meeting of DGs and Heads of CAAs spearheaded by AFCAC recorded notable success,

reviewing industry goals and accomplishments and preparing the ground for specific achievements in the industry in Africa over the coming year and beyond.

This gathering of African CAAs, has become a milestone event to support the implementation of harmonized regulations, strategies and mutual support to accelerate aviation development achieved by DGs in Africa; the industry looks to positive developments in areas highlighted while looking ahead to the next annual meeting to review Africa's progress. 🌍

2nd Technical Working Group Meeting of Aviation Infrastructure GAP Analysis Drives Renewed Commitment

Aviation experts from States and key regional and international organizations met in Addis Ababa, Ethiopia from 25 to 28 June, 2024 during the crucial 2nd Technical Working Group (TWG) Meeting to analyze data collected for the Aviation Infrastructure Gap Analysis Project which was launched in June 2023.

The African Union Commission (AUC) and AFCAC, in collaboration with Member States, ICAO, and other international partners, initiated the Aviation Infrastructure Gap Analysis Project consistent with the 2017 Abuja Ministerial Declaration and Framework for a Plan of Action

for Development of Aviation Infrastructure in Africa which highlighted the need for the conduct of an aviation infrastructure gap analysis for African States and a study on capacity building.

The ultimate goal of the project is to develop a clear roadmap for achieving a seamless airspace and Air Navigation Systems Architecture to cope with the expected increase in traffic once the SAATM is fully operationalized while addressing associated challenges in terms of aviation safety, airspace capacity and effectiveness of air transport operations in a seamless environment. ▶▶



Infrastructure Gap Analysis event in Addis Ababa June 2024

The opening session of the Meeting was jointly chaired by Mr. Eric Ntagengerwa, Head of Transport and Mobility Division at the African Union Commission (AUC), and Mr. Henry Okech, Director of Safety and Technical Services at AFCAC, who underscored the essence of sustainable infrastructure improvement in Africa. Further, Mr. Mikael Tesfaye, Deputy Director General of the Ethiopian Civil Aviation Authority (ECAA), said, "It is crucial to conduct a continental aviation infrastructure gap analysis to identify the gaps in the airports and air navigation infrastructures. It is aimed to develop a unified African airspace architecture that would provide safe and effective air navigation services throughout the continent."

The Meeting reviewed the current status of airport and air navigation services infrastructure while emphasizing the need to sustain efficient global standards regarding the Global Aviation Safety Plan (GASP), Global Air Navigation Plan (GANP) as well as the AFI Air Navigation Plan, among others.

The first workshop was held in Casablanca, Morocco in June 2023 to develop a coordinated strategy and work plan and ICAO designed tools for data gathering and analysis. The study outcomes were discussed at the meeting in Addis Ababa, Ethiopia in June 2024.

The Meeting reviewed the current status of airport and air navigation services infrastructure while emphasizing the need to sustain efficient global standards regarding the Global Aviation Safety Plan (GASP), Global Air Navigation Plan (GANP) as well as the AFI Air Navigation Plan, among others.

The meeting underlined the importance of leveraging improved airports and air navigation services infrastructure in Africa to drive the success and sustainability of the Single African Air Transport Market (SAATM). AFCAC also reaffirmed its commitment to the speedy improvement of the aviation infrastructure in Africa. 🌍

AFCAC SG Urges New Senegal DGCA To Foster SAATM Implementation



AFCAC Sec Gen, Ms. Adefunke Adeyemi, and DG ANACIM Senegal, Dr. Diaga Basse.

The Secretary General of AFCAC, Ms. Adefunke Adeyemi, hosted the new Director General of National Agency for Civil Aviation and Meteorology (ANACIM) Senegal, Dr. Diaga Basse, who was on a courtesy visit to AFCAC late June 2024.

Ms. Adeyemi assured of AFCAC's continued support to Senegal and the new DG to improve civil aviation development in Senegal and Africa in general.

She expressed appreciation for ANACIM's provision of experts to support Member States as well as ANACIM's support to the organization of aviation events in Senegal. Ms. Adeyemi equally expressed confidence that the new DG would strengthen Senegal's support and contributions to the full implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM).

Dr. Basse, who was accompanied by his Technical Advisor, Atoumane Fall, expressed his readiness to continue strengthening the partnership and reinvigorate Senegal's contribution to the development of civil aviation in Africa. 🌍



AFCAC Sec Gen with ANACIM DG and AFCAC and ANACIM officials

AFCAC Extends Economic Regulation Template to East, and Southern Africa



AFCAC experts and delegates at the workshop in Kigali, recently

The African Civil Aviation Commission (AFCAC) has continued its campaign for the harmonization and improvement of economic regulation of air transport in all parts of Africa with the hosting of the awareness and validation workshop on 'African Economic Regulation Template' in Kigali, Rwanda July 1-3, 2024.

The workshop has been acclaimed as essential for the smooth implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM), which is the flagship project of the African Union (AU) for establishing liberalization of air transport to drive economic transformation in Africa under the AU Agenda2063 programme.

Given its importance in the region's aviation development, the workshop was attended by 11 Member States including Kenya, Uganda, Rwanda, Tanzania, Burundi, South Africa, Zimbabwe, Mozambique, Namibia, Eswatini and Angola, in addition to the Common Market for East

The workshop has been acclaimed as essential for the smooth implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM), which is the flagship project of the African Union (AU) for establishing liberalization of air transport to drive economic transformation in Africa under the AU Agenda2063 programme.

and Southern Africa (COMESA). Also in attendance were the African Airlines Association (AFRAA) and the International Civil Aviation Organization (ICAO). 

Togo Minister, AFCAC Urge For Adoption Of Africa Economic Regulation Template

The African Civil Aviation Commission (AFCAC) has continued its efforts to strengthen economic regulation among African Civil Aviation Authorities (CAAs) for the effective implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM). AFCAC, in collaboration with the International Civil Aviation Organization (ICAO) organized the vital "Validation and Stakeholders' Sensitization Workshops on Africa Template Economic Regulation" in Lome, Togo, from June 26 to 28, 2024. AFCAC underscored the essence of the template regulation, saying: "The urgent need to harness the benefits of liberalization and improve connectivity substantially and sustainably within Africa and in consideration of the anticipated traffic growth and concomitant direct economic impact provides impetus for the development of this Template Economic Regulation to be adopted by Member States."

The Minister of Road, Air and Rail Transport, of Togo, Mr. Affoh Atcha-Dedji, stated that the workshop would help establish effective economic regulation frameworks in African States, and improve the implementation of SAATM and liberalization of air transport in Africa. He noted that the economic regulation template was developed by African experts who also took into consideration the realities in Africa.

Also, the Director General of Togo's National Agency for Civil Aviation (ANAC), Idrissou Ahabou, explained that the workshop was to help African States to establish effective air transport economic regulation in States where this does not exist.

"Indeed, our States have all adopted technical regulations as part of safety and security supervision activities thanks to the annexes to the Chicago Convention. As the economic aspects of air transport are not covered by any annex, States find it difficult to regulate this area," he stated. "The workshop will allow us to have a way forward in the implementation of our necessary tools for the effective and efficient economic supervision of air transport in Africa."

As one of the essential steps for the implementation of SAATM by States, the workshop supported by the African Development Bank (AfDB), brought together over 80 participants representing 20 States in West, North and Central Africa, with representatives also from ICAO and African Airlines Association (AFRAA). The workshop followed a similar capacity-building workshop held in Banjul, Gambia, from August 14 to 18, 2023. 🌍



Togo Transport Minister, Mr. Affoh Atcha-Dedji, AFCAC and other aviation experts

PHOTO STORY

The African Civil Aviation Commission (AFCAC) participated in the Arab Civil Aviation Organization (ACAO) General Assembly held in Morocco in July 2024.



Represented by the Vice-President Central Region, Francois Edly Follot, AFCAC interacted with delegates and continued to deepen collaborations towards improving aviation in Africa. 🌍

Essence of AFCAC-ECAC Cooperation Emphasised

Mr. Silas Udahemuka, President of the African Civil Aviation Commission (AFCAC), has underscored the importance of strengthening continued cooperation between AFCAC and the European Civil Aviation Conference (ECAC). Mr. Udahemuka, who spoke at the 42nd Triennial Plenary of ECAC in Strasbourg, France, July 2024, noted AFCAC's commitment to solidarity and collaboration towards common goals.

He commended the strong and fruitful relationship with ECAC, and also highlighted the opportunities and challenges presented by technological shifts in aviation. He expressed expectations of building on the strong foundations of cooperation for the benefit of aviation in both regions.



AFCAC President and other officials at the ECAC conference





AFCAC President, Mr. Silas Udahemuka and Eswatini CAA DG, Ms. Andile Mtetwa-Amaeshi, with Malaysia officials at ECAC



AFCAC President and DG for Mobility and Transport, European Commission, Ms. Magda Kopczynska,

Similarly, the Director General of the Eswatini Civil Aviation Authority (ECAA) and Vice President of AFCAC, Ms. Andile Mtetwa-Amaeshi, stated at the plenary that African States had made strong progress in developing common goals towards a more effective and harmonized aviation sector across the continent, noting that more work still needs to be done.

Also, the Director General for Mobility and Transport, European Commission, Ms. Magda Kopczynska, emphasised the shared history and cooperation of the EU and ECAC, underlining the essence of working together with other regions. 🌍

Togo Urges Remaining African States To Join SAATM, Invites African Airlines To Explore Togo's Market

The Director General of the Togo Civil Aviation Authority (ANAC), Lt-Col. Idrissou Abdou Ahabou, has said that Togo is making efforts to bring the remaining African States that are yet to join the Single African Air Transport Market (SAATM) to do so. The President of Togo, H. E. Faure Essozimna Gnassingbé, was designated the SAATM Champion at SAATM launch in Addis Ababa on 29 January 2018, and Togo has participated actively in the advocacy and implementation of SAATM.

Lt-Col. Idrissou reiterated Togo's commitment to the SAATM Pilot Implementation Project (SAATM-PIP), being one of the 14 States that launched the project on 14 November 2022. Noting that SAATM-PIP Member States have now risen to twenty, he said this trend will ensure that SAATM-PIP's objective of increasing intra-African 5th Freedom operations from 14.5% to 30% by 2025 can be achieved. Togo is also "encouraging airlines that have not yet started operating flights to Lomé to proceed to do so."

"Given that Lomé's Gnassingbé Eyadema International Airport is a hub, the majority of flights operated are 6th Freedoms. However, some routes such as Ouagadougou - Lomé - Cotonou and Addis Ababa - Lomé - Washington/Newark are operated under the 5th Freedom," he said.

He commended African States that granted 5th Freedom traffic rights to ASKY, a Togolese airline, urging "other sister member States to follow suit for the benefit and greater mobility of our people." ASKY Airlines commenced operations to Luanda and Nairobi recently, he said, calling on the African Civil Aviation Commission (AFCAC) to encourage African States



Lt-Col. Idrissou Ahadou Abdou, Director General, Togo Civil Aviation Authority

to remove traffic restrictions and grant traffic rights to African airlines.

Furthermore, he urged AFCAC to support the training of Togo CAA personnel. The DG, who replaced Col. Gnama Latta in January 2024, disclosed that in 2023 Togo made progress regarding the Universal Safety Oversight Audit Programme (USOAP) and the Universal Security Audit Programme Continuous Assessment Approach (USAP-CMA). Togo has also adopted "the decree on the collection, processing, transfer and use of passenger data (API-PNR)," which will enable Togo implement the ICAO Annex 9 provisions on passenger data. The Gnassingbé Eyadema International Airport is also being enhanced to cope with increasing traffic, as the airport recorded 1,418,769 passengers in 2023, an increase of 15%, compared to 2022. 🌍

RAPPORT SPÉCIAL

Deuxième réunion des DGCA Des initiatives audacieuses pour harmoniser et transformer l'aviation en Afrique



Makame Mbarawa, Ministre des Transports de la République-Unie de Tanzanie (Au centre); M. Silas Udahemuka, Président de la CAFAC (3e à partir de la droite); Mme Adefunke Adeyemi, Secrétaire générale de la CAFAC (4e à partir de la gauche), et les DGAC et cadres africains lors de la deuxième réunion des DG et Chefs des CAA de la CAFAC à Arusha, Tanzanie, du 05 au 07 juin 2024

La cohésion de l'Afrique

La deuxième réunion annuelle des Directeurs généraux et des Chefs des Autorités de l'aviation civile de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) s'est tenue à Arusha, en Tanzanie, du 05 au 07 juin 2024. Elle s'est achevée par un appel aux États pour renforcer l'harmonisation de la réglementation de l'aviation et accroître la contribution de l'Afrique à l'aviation civile mondiale, notamment à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Sous le thème " *L'aviation africaine transformée* "

Les dirigeants de l'aviation ont envisagé une amélioration monumentale pour l'aviation africaine. Bien que la réunion ait offert un terrain commun pour le réseautage et la collaboration entre les autorités de l'aviation civile africaines et leurs partenaires, elle a exhorté les États africains à renforcer leur contribution financière à la CAFAC pour soutenir les efforts en cours de la Commission, visant à accélérer le développement de l'aviation en Afrique. La réunion a également appelé la CAFAC à promouvoir la mise en œuvre des droits de trafic de la 7e liberté pour améliorer le

Bien que la réunion ait offert un terrain commun pour le réseautage et la collaboration entre les autorités de l'aviation civile africaines et leurs partenaires, elle a exhorté les États africains à renforcer leur contribution financière à la CAFAC pour soutenir les efforts en cours de la Commission, visant à accélérer le développement de l'aviation en Afrique.

mouvement du fret aérien intra-africain, en parallèle avec la mise en œuvre continue du Marché unique du transport aérien en Afrique (MUTAA) par les États. Les parties prenantes de l'aviation ont également été invitées à augmenter la part de l'Afrique dans le trafic aérien mondial, qui est resté à 2 % depuis des décennies.





La réunion a essentiellement offert à la CAFAC, l'opportunité de présenter son mandat stratégique, ses objectifs et ses priorités en matière de sécurité, de sûreté de l'aviation et de facilitation, de protection de l'environnement, de transport aérien et de questions juridiques liées aux États, ainsi que de l'amélioration des capacités financières et humaines de la CAFAC. Elle a également permis aux États de passer en revue et de donner leur avis sur la performance de la CAFAC, tandis que les États dialoguaient avec le bureau de la CAFAC sur des questions importantes dans leurs régions et identifiaient les domaines nécessitant une intervention de la CAFAC.

Le ministre des Transports de la République unie de Tanzanie, le Professeur Makame Mbarawa, a souligné la nécessité de collaborer pour améliorer l'aviation en Afrique. De même, le président du bureau de la CAFAC, M. Silas Udahemuka, a réitéré l'importance du transport aérien dans l'accélération du développement économique de l'Afrique, soulignant la nécessité pour la réunion de résoudre les défis de l'aviation. Par ailleurs, la Secrétaire générale de la CAFAC, Mme Adefunke Adeyemi, a mis en lumière les progrès et les avantages économiques réalisés dans la mise en œuvre du MUTAA, appelant à une action intensifiée pour accélérer la mise en œuvre du MUTAA / SAATM à travers l'Afrique. Dans la même lignée, le Directeur général de l'Autorité de l'aviation civile de Tanzanie (TCAA), M. Hamza Johari, a appelé à une plus grande cohésion entre les dirigeants de l'aviation africaine pour faire avancer les intérêts de l'Afrique à l'échelle mondiale.

États champions

La réunion a fourni une plateforme pour les États champions et les directeurs généraux et chefs des autorités de l'aviation civile

africaines pour discuter de questions cruciales sur le MUTAA, la sécurité de l'aviation, la sûreté et la facilitation, et la protection de l'environnement. La réunion a appelé à une plus grande sensibilisation et compréhension de l'industrie de l'aviation parmi les décideurs politiques pour renforcer la volonté politique et le soutien à l'aviation africaine. Elle a également préconisé l'établissement de politiques nationales de l'aviation robustes et de cadres juridiques, ainsi que l'harmonisation de la réglementation de l'aviation à l'échelle de l'Afrique. Les autorités de l'aviation civile ont été exhortées à établir une gestion efficace du leadership et à s'engager avec les parties prenantes pour garantir la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies de l'aviation.

Sécurité et Renforcement des capacités

Les États membres ont été encouragés à continuer de soutenir le Projet d'analyse des écarts d'infrastructures par le biais d'experts faisant partie du groupe de travail technique tout en fournissant les données requises par la CAFAC ou l'OACI. En ce qui concerne les Objectifs de sécurité d'Abuja, les États ont été incités à se concentrer sur les catégories à haut risque, notamment l'amélioration de la sécurité des pistes ; les États ont également été encouragés à augmenter les ressources pour le renforcement des capacités de la navigation aérienne.

Mme Adefunke Adeyemi, a mis en lumière les progrès et les avantages économiques réalisés dans la mise en œuvre du MUTAA, appelant à une action intensifiée pour accélérer la mise en œuvre du MUTAA / SAATM à travers l'Afrique.



Les DGCA africains lors de la deuxième réunion de la CAFAC



DGCA et délégués africains à la réunion



Fonctionnaires et délégués de la CAFAC à la réunion



(DE GAUCHE À DROITE): Mme Andile Mtetwa-Amaeshi, DG, CAA Eswatini; M. Silas Udahemuka, Président, CAFAC ; Mme Adefunke Adeyemi, Secrétaire générale, CAFAC.





Les DGAC et les Chefs des CAA de l'Afrique ont adopté l'harmonisation et la collaboration lors de la réunion.

La réunion a chargé la CAFAC d'utiliser les organisations régionales et sous-régionales existantes comme moyen d'accélérer la mise en œuvre du MUTAA et les États restants ont été exhortés à rejoindre et à mettre pleinement en œuvre le MUTAA.



M. Silas Udahemuka, Président, CAFAC ; Prof. Makame Mbarawa, Ministre des Transports de la République Unie de Tanzanie, et M. Hamza Johari, DG, TCAA



Délégués du Sénégal, des Seychelles et de la Sierra Leone

Tandis que les États membres ont été encouragés à participer aux cours offerts par la CAFAC en ligne et sur site, la CAFAC a été chargée de continuer à faciliter les activités de renforcement des capacités en fonction des priorités et des besoins des États membres. Par ailleurs, les États ont également été invités à soutenir l'initiative des femmes et des jeunes africains dans l'aviation (AWAYA).

La réunion a discuté des résultats positifs démontrant l'efficacité du programme AFI-CIS en matière de renforcement des capacités ainsi que des autorités de l'aviation civile. Les résultats positifs ont été élaborés par les États ayant bénéficié du programme AFI-CIS, à savoir la Namibie, le Soudan du Sud et le Zimbabwe. Par conséquent, les États ont été encouragés à prendre des mesures concrètes pour éviter d'éventuelles préoccupations de sécurité significatives (SSC) potentielles dans le domaine de la calibration des équipements de navigation aérienne et les procédures connexes.

Tandis que les États membres ont été encouragés à participer aux cours offerts par la CAFAC en ligne et sur site, la CAFAC a été chargée de continuer à faciliter les activités de renforcement des capacités en fonction des priorités et des besoins des États membres. Par ailleurs, les États ont également été invités à soutenir l'initiative des femmes et des jeunes africains dans l'aviation (AWAYA).

Les États membres ont été fortement encouragés à soutenir les documents de position de l'Afrique et d'autres préparatifs en vue de la tenue de la 14e Conférence sur la navigation aérienne de l'OACI (ICAO AN-Conf/14).

Mise en œuvre du MUTAA-PIP et amélioration du fret

La réunion a chargé la CAFAC d'utiliser les organisations régionales et sous-régionales existantes comme moyen

d'accélérer la mise en œuvre du MUTAA et les États restants ont été exhortés à rejoindre et à mettre pleinement en œuvre le MUTAA. Notamment, la réunion a également souligné que la mise en œuvre du projet-pilote de mise en œuvre du MUTAA (SAATM-PIP) devrait inclure l'octroi de droits de la 7e liberté pour améliorer les routes de fret aérien en Afrique.

Modèle de la réglementation économique

La réunion a exhorté la CAFAC à proposer l'harmonisation des taxes, des redevances et des charges à travers le continent comme facteur vital pour la réussite du MUTAA et de l'aviation en Afrique. Les compagnies aériennes africaines ont également été encouragées à utiliser des aéronefs rentables pour minimiser les coûts, et les États, d'établir des unités de facilitation dédiées.

Réglementation de la concurrence et protection des consommateurs

La réunion a pris note de l'état d'avancement des initiatives et activités visant à diffuser, harmoniser et domestiquer la réglementation en matière de concurrence à l'échelle continentale. La réunion a également pris note de la demande invitant les États à soutenir l'étude continentale sur la concurrence dans l'industrie de l'aviation en Afrique.

Par ailleurs, la réunion a pris note de la demande faite aux autorités de l'aviation civile de mettre en œuvre les recommandations qui ont été soumises aux États en janvier 2024, suite aux Ateliers des personnes focales chargées de la Protection des Consommateurs.

Déclaration et Objectifs révisés de Windhoek

Les États ont également été invités à continuer à collaborer avec la CAFAC afin de répondre à leurs besoins spécifiques pour le renforcement de la sûreté et la facilitation de l'aviation et la mise en œuvre efficace des objectifs de Windhoek.





Le Professeur Hamis Mwinyimvua, Président du conseil d'administration de la TCAA ; Mme Adefunke Adeyemi, SG de la CAFAC ; M. Silas Udahemuka, Président de la CAFAC ; Le Professeur Makame Mbarawa, Ministre des Transports de la République unie de Tanzanie, et M. Hamza Johari, DG de la TCAA, lors d'une session.

Protection de l'environnement et carburants durables (SAF)

Les directeurs généraux et les chefs des autorités de l'aviation civile ont été encouragés à informer de leurs besoins spécifiques nécessitant une intervention de la CAFAC. Alors que la CAFAC dirige un projet ambitieux pour développer des carburants d'aviation durables (SAF) en Afrique, les directeurs généraux de l'aviation civile ont été appelés à partager les informations pertinentes sur les activités de développement et de déploiement des SAF ou des carburants d'aviation à faible teneur en carbone (LCAF) dans leurs États afin que la CAFAC puisse quantifier le potentiel des SAF/LCAF en Afrique

Adhésion à la CAFAC

Pour renforcer l'adhésion à la CAFAC, les DG et les chefs des CAA ont été chargés d'assurer la ratification de la Constitution révisée de la CAFAC de 2009 et son amendement (Article 10/4), de la déposer à l'UA et d'informer la CAFAC pour le suivi. Ils ont également été invités à ratifier les instruments internationaux pertinents en matière d'aviation, en particulier, les Protocoles 50(a) et 56 ; tandis que les États qui ont achevé le processus de ratification ont été encouragés à déposer dans les meilleurs délais, les instruments auprès de l'OACI et à veiller à ce que le Secrétariat en soit informé pour le suivi des progrès.

Les États ont également été invités à régulariser leurs contributions financières auprès de et les États ayant des arriérés de paiement, à s'accorder avec la CAFAC sur un plan de paiement.

Coordination de la CAFAC et des RSOO

Le Comité a encouragé la CAFAC à poursuivre la coordination avec l'OACI et les RSOO en utilisant le cadre de coordination

Le Comité a encouragé la CAFAC à poursuivre la coordination avec l'OACI et les RSOO en utilisant le cadre de coordination établi, et à mettre en œuvre ce cadre de coordination avec les organisations sœurs, telles CEAC, LACAC et ACAO.

établi, et à mettre en œuvre ce cadre de coordination avec les organisations sœurs, telles CEAC, LACAC et ACAO. La CAFAC devrait également désigner des États membres, sur une base rotative, avec pour tâche de présenter et de soutenir les documents de travail lors de l'AN-Conf/14 de l'OACI, qui se tiendra à Montréal, au Canada, en août 2024.

35e Session Plénière de la CAFAC et l'Assemblée de l'OACI en 2025

La réunion a encouragé tous les États à assister et à participer à la 35e Session Ordinaire de la Plénière de la CAFAC à Brazzaville, République du Congo, du 26 au 29 novembre 2024. Elle a également appelé à une coordination efficace de la participation de l'Afrique à l'Assemblée de l'OACI et à l'élection du Conseil en septembre 2025. Par ailleurs, la réunion a souligné la nécessité pour les États de régulariser leur statut auprès de la Commission et de s'acquitter de leurs obligations financières envers l'OACI pour être éligibles au soutien électoral. De plus, les États ont été exhortés à ratifier les Protocoles 50(a) et 56.





African DGCAs panel discussion

Mises à jour sur l'APIRG

La réunion a demandé aux États membres de prendre en compte les décisions et conclusions de l'APIRG et de les inclure dans le document de travail relatif au Plan Mondial de Navigation Aérienne (GANP). Les États membres, en particulier les DG, ont été encouragés à une plus grande participation aux réunions de l'APIRG.

Conclusion

La deuxième réunion des DG et des Chefs des CAA, sous l'égide de la CAFAC, a enregistré un succès notable, en passant en

revue les objectifs et les réalisations de l'industrie et en préparant le terrain pour des réalisations spécifiques dans l'industrie en Afrique au cours de l'année à venir et au-delà.

Ce rassemblement des CAA africaines est devenu un événement marquant pour soutenir la mise en œuvre de réglementations harmonisées, de stratégies et d'un soutien mutuel pour accélérer le développement de l'aviation réalisé par les DG en Afrique ; l'industrie attend des développements positifs dans les domaines mis en évidence tout en attendant la prochaine réunion permettant d'examiner les progrès de l'Afrique. 🌍

2e Réunion du Groupe de Travail Technique sur l'Analyse des Lacunes en Matière d'Infrastructures Aéronautiques

Des experts en aviation représentant des États, ainsi que des organisations régionales et internationales clés, se sont réunis à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 25 au 28 juin 2024, lors de la 2e Réunion cruciale du Groupe de Travail Technique (GTT) pour analyser les données recueillies dans le cadre du Projet d'Analyse des Lacunes en Matière d'Infrastructures Aéronautiques, lancé en juin 2023.

La Commission de l'Union Africaine (CUA) et la CAFAC, en collaboration avec les États membres, l'OACI et d'autres partenaires internationaux, ont initié le Projet d'Analyse des Lacunes en Matière d'Infrastructures Aéronautiques,

conformément à la Déclaration ministérielle d'Abuja de 2017 et au Cadre pour un Plan d'Action pour le Développement des Infrastructures Aéronautiques en Afrique. Cette initiative a mis en évidence la nécessité de réaliser une analyse des lacunes en matière d'infrastructures aéronautiques pour les États africains et une étude sur le renforcement des capacités.

L'objectif ultime du projet est d'élaborer une feuille de route claire pour atteindre un espace aérien sans couture et une architecture des systèmes de navigation aérienne capable de faire face à l'augmentation attendue du trafic une fois que le Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA) sera



Événement sur l'Analyse des Lacunes en Matière d'Infrastructures à Addis-Abeba, juin 2024

pleinement opérationnel, tout en abordant les défis associés en matière de sécurité aérienne, de capacité de l'espace aérien et d'efficacité des opérations de transport aérien dans un environnement sans couture.

La session d'ouverture de la Réunion a été conjointement présidée par M. Eric Ntagengerwa, Chef de la Division des Transports et de la Mobilité à la Commission de l'Union Africaine (CUA), et M. Henry Okech, Directeur des Services de Sécurité et Techniques à la CAFAC, qui ont souligné l'importance de l'amélioration durable des infrastructures en Afrique. Par ailleurs, M. Mikael Tesfaye, Directeur général Adjoint de l'Autorité de l'Aviation Civile Éthiopienne (ECAA), a déclaré que : " Il est crucial de réaliser une analyse continentale des lacunes en matière d'infrastructures aéronautiques pour identifier les déficits dans les infrastructures aéroportuaires et de navigation aérienne. L'objectif est de développer une architecture africaine unifiée de l'espace aérien qui fournirait des services de navigation aérienne sûrs et efficaces à travers tout le continent. "

La Réunion a examiné l'état actuel des infrastructures des aéroports et des services de navigation aérienne tout en insistant sur la nécessité de maintenir des normes mondiales efficaces, conformément au Plan mondial pour la sécurité de l'aviation (GASP), au Plan mondial de navigation aérienne (GANP), ainsi qu'au Plan de navigation aérienne AFI, entre autres.

La Réunion a examiné l'état actuel des infrastructures des aéroports et des services de navigation aérienne tout en insistant sur la nécessité de maintenir des normes mondiales efficaces, conformément au Plan mondial pour la sécurité de l'aviation (GASP), au Plan mondial de navigation aérienne (GANP), ainsi qu'au Plan de navigation aérienne AFI, entre autres.

Le premier atelier s'est tenu à Casablanca, au Maroc, en juin 2023 pour développer une stratégie coordonnée et un plan de travail, et l'OACI a conçu des outils pour la collecte et l'analyse des données. Les résultats de l'étude ont été discutés lors de la réunion à Addis-Abeba, en Éthiopie, en juin 2024.

La réunion a souligné l'importance de tirer parti des infrastructures améliorées des aéroports et des services de navigation aérienne en Afrique pour assurer le succès et la durabilité du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA). La CAFAC a également réaffirmé son engagement à accélérer l'amélioration des infrastructures aéronautiques en Afrique. 🌍

Le Secrétaire général de la CAFAC Exhorte le Nouveau Directeur général de l'ANACIM Sénégal à Favoriser la Mise en Œuvre du MUTAA



La Secrétaire générale de la CAFAC avec le Directeur général de l'ANACIM et des responsables de la CAFAC et de l'ANACIM

La Secrétaire générale de la CAFAC, Mme Adefunke Adeyemi a reçu le nouveau Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) Sénégal, Dr. Diaga Basse, qui a effectué une visite de courtoisie à la CAFAC fin juin 2024.

Mme Adeyemi l'a assuré d'un soutien continu de la CAFAC au Sénégal et au nouveau Directeur général pour améliorer le développement de l'aviation civile au Sénégal et en Afrique en général.

Elle a exprimé sa reconnaissance pour la mise à disposition d'experts par l'ANACIM afin de soutenir les États membres ainsi que pour l'appui de l'ANACIM à l'organisation d'événements liés à l'aviation au Sénégal. Mme Adeyemi s'est également dite confiante que le nouveau Directeur général renforcerait le soutien et les contributions du Sénégal à la pleine mise en œuvre du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA).

Dr. Basse, accompagné de son Conseiller Technique, M. Papa Atoumane Fall, a exprimé sa volonté de continuer à renforcer le partenariat et de revitaliser la contribution du Sénégal au développement de l'aviation civile en Afrique. 🌍



La Secrétaire générale de la CAFAC, Mme Adefunke Adeyemi, et le Directeur général de l'ANACIM, Sénégal

La CAFAC Étend à l'Afrique de l'Est et Australe le Modèle de Réglementation Économique



Experts et délégués de la CAFAC lors de l'atelier à Kigali, récemment

La Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) a poursuivi sa campagne pour l'harmonisation et l'amélioration de la réglementation économique du transport aérien dans toutes les régions d'Afrique en organisant l'Atelier de sensibilisation et de validation sur le "Modèle Africain de Réglementation Économique" à Kigali, au Rwanda, du 1er au 3 juillet 2024.

Cet atelier a été salué comme essentiel pour la mise en œuvre réussie du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA), qui est le projet-phare de l'Union Africaine (UA) pour l'établissement de la libéralisation du transport aérien afin de stimuler la transformation économique en Afrique dans le cadre du programme de l'Agenda 2063 de l'UA.

Étant donné son importance pour le développement de l'aviation dans la région, l'atelier a réuni 11 États membres, notamment le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, le Burundi, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Mozambique, la

Cet atelier a été salué comme essentiel pour la mise en œuvre réussie du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA), qui est le projet-phare de l'Union Africaine (UA) pour l'établissement de la libéralisation du transport aérien afin de stimuler la transformation économique en Afrique dans le cadre du programme de l'Agenda 2063 de l'UA.

Namibie, l'Esuatini et l'Angola, en plus du Marché Commun de l'Afrique de l'Est et Australe (COMESA). Étaient également présents, l'Association des Compagnies Aériennes Africaines (AFRAA) et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI). 🇧🇼

Le Ministre du Togo et la CAFAC Appellent à l'Adoption du Modèle de Réglementation Économique de l'Afrique

La Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) poursuit ses efforts pour renforcer la réglementation économique parmi les Autorités de l'Aviation Civile (AAC) africaines en vue de la mise en œuvre efficace du Marché Unique du Transport Aérien Africain (MUTAA). En collaboration avec l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), la CAFAC a organisé les "Ateliers de Validation et de Sensibilisation des Parties Prenantes sur le Modèle de Réglementation Économique du Transport Aérien pour les États africains" à Lomé, au Togo, du 26 au 28 juin 2024. La CAFAC a souligné l'importance de ce modèle de réglementation, en déclarant : "Le besoin urgent de tirer parti des avantages de la libéralisation et d'améliorer la connectivité de manière substantielle et durable en Afrique en tenant compte de la croissance anticipée du trafic et de l'impact économique direct concomitant, donne l'impulsion au développement de ce Modèle de Réglementation Économique à adopter par les États membres."

Le Ministre des Transports Routier, Aérien et Ferroviaire du Togo, M. Affoh Atcha-Dedji, a déclaré que l'atelier contribuerait à établir des cadres de réglementation économique efficaces dans les États africains et à améliorer la mise en œuvre du MUTAA et la libéralisation du transport aérien en Afrique. Il a noté que le modèle de réglementation économique a été développé par des experts africains qui ont également pris en compte les réalités du continent.

Par ailleurs, le Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) du Togo, Idrissou Ahabou, a expliqué que l'atelier visait à aider les États africains à établir une réglementation économique efficace du transport aérien dans les États où celle-ci n'existe pas.

"En effet, nos États ont tous adopté des réglementations techniques dans le cadre des activités de supervision de la sécurité grâce aux annexes de la Convention de Chicago. Comme les aspects économiques du transport aérien ne sont couverts par aucune annexe, les États ont du mal à réglementer ce domaine," a-t-il déclaré. "Cet atelier nous permettra de définir une voie à suivre pour la mise en œuvre des outils nécessaires à une supervision économique efficace et efficiente du transport aérien en Afrique."

En tant que l'une des étapes essentielles pour la mise en œuvre du MUTAA par les États, l'atelier, soutenu par la Banque Africaine de Développement (BAD), a réuni plus de 80 participants représentant 20 États d'Afrique de l'Ouest, du Nord et du Centre, avec des représentants également de l'OACI et de l'Association des Compagnies Aériennes Africaines (AFRAA). L'atelier fait suite à un atelier de renforcement des capacités similaire qui s'est tenu à Banjul, en Gambie, du 14 au 18 août 2023. 🇸🇵



Le Ministre des Transports du Togo, la CAFAC et autres experts de l'aviation

RECIT DE DE LA PHOTO

La Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) a participé à l'Assemblée générale de l'Organisation de l'Aviation Civile Arabe (OACA) tenue au Maroc en juillet 2024.



Représentée par le Vice-Président de la Région Centrale, M. François Edly Follet, la CAFAC a interagi avec les délégués et a continué à approfondir les collaborations visant à améliorer l'aviation en Afrique.

L'Importance de la coopération CAFAC-CEAC soulignée

M. Silas Udahemuka, Président de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC), a souligné l'importance de renforcer la coopération continue entre la CAFAC et la Conférence Européenne de l'Aviation Civile (CEAC). M. Udahemuka, qui s'exprimait lors de la 42e Assemblée Triennale Plénière de la CEAC à Strasbourg, en France, en juillet 2024, a noté l'engagement de la CAFAC à la solidarité et à la collaboration vers des objectifs communs.

Il a salué la relation forte et fructueuse avec la CEAC et a également mis en avant les opportunités et les défis présentés par les évolutions technologiques dans l'aviation. Il a exprimé son souhait de bâtir sur les bases solides de la coopération pour le bénéfice de l'aviation dans les deux régions.



Le Président de la CAFAC et autres responsables lors de la conférence de la CEAC.





Le Président de la CAFAC, M. Silas Udahemuka et DG de l'Aviation Civile d'Eswatini, Mme Andile Mtetwa-Amaeshi, avec des responsables malaisiens lors de la conférence de la CEAC.



Le Président de la CAFAC et DG de la Mobilité et des Transports, Commission Européenne, Mme Magda Kopczynska.

Par la même occasion, la Directrice générale de l'Autorité de l'Aviation Civile d'Eswatini (ECAA) et Vice-Présidente de la CAFAC, Mme Andile Mtetwa-Amaeshi, a déclaré lors de l'Assemblée plénière que les États africains ont réalisé des progrès significatifs dans l'élaboration d'objectifs communs en vue de développer un secteur de l'aviation plus efficace et harmonisé à travers le continent, tout en notant qu'il reste encore du travail à accomplir.

Par ailleurs, la Directrice générale de la Mobilité et des Transports de la Commission Européenne, Mme Magda Kopczynska, a souligné l'histoire et la coopération partagées entre l'UE et la CEAC, mettant en avant l'importance de travailler ensemble avec d'autres régions. 🌍

Le Togo appelle les États africains restants à rejoindre le SAATM et invite les compagnies aériennes africaines à explorer le marché togolais

Le Directeur général de l'Autorité de l'Aviation Civile du Togo (ANAC), le Lt-Col. Idrissou Abdou Ahabou, a déclaré que le Togo fait des efforts pour amener les États africains restants qui n'ont pas encore rejoint le Marché Unique du Transport Aérien Africain (SAATM) à le faire. Le Président du Togo, S. E. Faure Essozimna Gnassingbé, a été désigné Champion du SAATM lors de son lancement à Addis-Abeba le 29 janvier 2018, et le Togo a participé activement à la promotion et à la mise en œuvre du SAATM.

Le Lt-Col. Idrissou a réitéré l'engagement du Togo envers le Projet Pilote de Mise en Œuvre du SAATM (SAATM-PIP), étant l'un des 14 États qui ont lancé le projet le 14 novembre 2022. Notant que les États membres du SAATM-PIP sont maintenant au nombre de vingt, il a déclaré que cette tendance permettra d'atteindre l'objectif du SAATM-PIP d'augmenter les opérations intra-africaines de la 5e liberté de 14,5 % à 30 % d'ici 2025. Le Togo " encourage également les compagnies aériennes qui n'ont pas encore commencé à opérer des vols vers Lomé à le faire ".

" Étant donné que l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema de Lomé est un hub, la majorité des vols opérés sont ceux des 6e libertés. Cependant, certaines routes comme Ouagadougou - Lomé - Cotonou et Addis-Abeba - Lomé - Washington/Newark sont opérées sous la 5e liberté ", a-t-il précisé.

Il a salué les États africains ayant accordé des droits de trafic de la 5e liberté à ASKY, une compagnie aérienne togolaise, en exhortant " d'autres États membres à suivre cet exemple pour le bénéfice et la plus grande mobilité de nos populations ". ASKY Airlines a récemment commencé à opérer des vols vers Luanda et Nairobi, a-t-il dit, appelant la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) à encourager les États africains à lever les restrictions de trafic et à accorder des droits de trafic aux compagnies aériennes africaines.



Lt-Col. Idrissou Ahadou Abdou, Directeur général de l'Autorité de l'Aviation Civile du Togo

De plus, il a demandé à la CAFAC de soutenir la formation du personnel de l'ANAC du Togo. Le DG, qui a remplacé le Col. Gnama Latta en janvier 2024, a révélé qu'en 2023, le Togo a fait des progrès en ce qui concerne le Programme Universel d'Audit de la Surveillance de la Sécurité (USOAP) et le Programme Universel d'Audit de la Sécurité de l'Approche Continue (USAP-CMA). Le Togo a également adopté " le décret sur la collecte, le traitement, le transfert et l'utilisation des données des passagers (API-PNR) ", ce qui permettra au Togo de mettre en œuvre les dispositions de l'Annexe 9 de l'OACI sur les données des passagers. L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema est également en cours de modernisation pour faire face à l'augmentation du trafic, ayant enregistré 1 418 769 passagers en 2023, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2022. 🌍